

# VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres  
du Conseil : 25 Mai 2010

En exercice..... 23  
Présents .....16  
Pouvoirs .....3  
Votants.....19.

-----  
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 11 JUIN 2010**  
-----

L'an deux mil dix, le 11 juin, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, MME LAKOMSKI, Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, Mme DUFOUR, M HARDY, Mme MIGUET, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M DELPORTE, M NÉRAUD, Mme HOUEVILLE, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : Mme LENOBLE mandataire Mme GUILLAUME  
M TROJANI mandataire Mme LAVAL  
M JACQUES mandataire M BEUQUE

Etaient absents excusés : M JULIENNE  
M LOIGEROT  
M SABATIER

Etait absent : M GILLET

Mme DEVAUX est élue Secrétaire.

-----  
M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 2 avril 2010 qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

La signature avec M le Président du Conseil Général de la convention concernant les aides provenant de la taxe départementale des espaces naturels sensibles pour la réalisation d'aménagements à l'étang de Cercanceaux.

La signature avec M le Président de la CC4V de la convention de remboursement pour la mise à disposition de personnel et de matériel dans le cadre de la compétence sportive.

La signature avec ARDEMIS du contrat de maintenance pour l'année 2010.

La signature de différentes conventions de mise à disposition de locaux communaux avec les Présidents des associations suivantes: « Après l'école », « New Sound », « Rencontre et Amitiés, « Photo et Vidéo Club Dordivois », « l'Arpège », « A.L.C », « Théâtre Passion en Vallée du Betz ».

L'Aliénation d'une épareuse de marque Bonford 49GT année 1998 au prix net de 2 000€ aux établissements Bourgoin de Courtenay.

-----

➤ Le Conseil après en avoir délibéré:

PREND acte du rapport annuel du Service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2009.

VOTE une augmentation de 3% pour les tarifs des repas au restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.  
Quatre élus s'abstiennent au moment du vote.

FIXE la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du groupe scolaire.

VOTE la participation de la commune au financement de la classe de mer pour les enfants fréquentant l'école maternelle, dont les parents sont domiciliés dans la commune, et l'indemnité des accompagnateurs.

MODIFIE le règlement financier du contrat de prélèvement automatique pour les factures d'eau et d'assainissement.

AUTORISE le Maire à signer une convention de mandat pour la location de 2 appartements situés au-dessus de la poste et pour 1 appartement rue Victor Hugo.

FIXE le montant des loyers de 2 appartements situés rue de l'Eglise et rue Victor Hugo.

DÉCIDE de l'acquisition d'un véhicule pour le service de l'eau et de l'assainissement.

ADOPTE la décision modificative n°1 au budget de l'eau et de l'assainissement.

S'ENGAGE à poursuivre les travaux d'amélioration de la défense incendie rue des Sables et aux Hameaux de Saint Séverin.

ACCORDE une dérogation de 10 ans pour le raccordement au futur réseau d'assainissement collectif pour une habitation rue du Petit sous les Vignes.

AUTORISE M le Maire à lancer une consultation et à signer avec le bureau d'étude qui sera retenu, en vue du dépôt du dossier de déclaration d'un nouveau plan d'épandage agricole de valorisation des boues de la station d'épuration.

DÉCIDE la mise en place du temps partiel pour le personnel communal le sollicitant.

AUTORISE M le Maire à signer l'acte de rétrocession de la voirie et des réseaux du lotissement rue Jules Verne, avec HaMoVal.

AUTORISE M le Maire à signer une convention de servitudes avec ERDF dans le cadre des travaux d'amélioration du réseau électrique rue Curie.

VOTE des tarifs pour la vente de produits au Musée du Verre et de ses Métiers.

CRÉE une commission technique de sécurité communale.

AUTORISE M le Maire à déposer le moment opportun le dossier actualisé pour l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour le Porchoir.

ADOPTE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Cléry et désigne 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

PROCEDE à la réduction de factures d'eau émises au cours du premier semestre 2010.

M. le Maire fait part des différents remerciements qui lui sont parvenus depuis le dernier Conseil Municipal, suite à l'attribution des subventions:

- ✓ M Cotton pour l'Association « la Gaule du Loing »
- ✓ M Douchet pour l'Association « URD »
- ✓ M Azelvandre pour l'Association Gâtinaise des Amis du Musée du Verre et de ses Métiers
- ✓ M Cocquelet pour l'Association Centre de Loisirs Dordivois
- ✓ M Cambier pour le Comité des Fêtes
- ✓ M Combier pour l'Union Nationale des Combattants UNC-UNCAFN

- ✓ M Viaud pour l'Association « Rencontres et Amitiés »
- ✓ M Bourgon pour le Souvenir Français (Comité de Montargis)
- ✓ Mme Pellegrin-Pousse, Directrice de la MFR de Chaingy

M. DOUCHET communique ensuite les informations suivantes:

- Les actions mises en œuvre en 2009 dans le cadre du Comité de Pilotage du Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics avec différents aménagements, telle qu'une place de stationnement pour handicapé sur le parking de la rue de l'Industrie, et la programmation des travaux pour la période 2010-2014 qui concerneront essentiellement en 2010-2011 la mise en accessibilité de la rue de César.
  - La fin des travaux d'aménagement et d'extension du Centre de Première Intervention avec l'inauguration le 12 juin à 15 h 30.
  - Les travaux concernant la 18<sup>ième</sup> tranche d'assainissement collectif en cours rue des Prés.
  - Le reprofilage de la chaussée par le Conseil Général de la route de Château Landon, programmé entre le 23 et 29 Août 2010.
  - Les actes de vandalisme et de dégradation commis depuis plusieurs semaines sur la commune.
  - La fermeture de la maison des jeunes, le temps que A.C.L.D régularise la situation administrative du Directeur.
  - La pétition des riverains d'un bâtiment situé lieu dit les Mancheriots, appartenant à la SCI les Mancheriots qui exploite sans autorisation une activité industrielle générant des nuisances sonores.
  - Du bilan de la foire exposition et d'une nécessaire réflexion sur une meilleure attractivité auprès du public.
  - De l'arrêté interdisant la consommation de boissons alcoolisées sur le domaine public dans le centre ville, à la borne Milliaire, aux Hameaux de Saint Séverin, et sur une période de 3 mois.
  - Du changement de lieu pour le vide grenier et la manifestation des motards, manifestations qui seront organisées sur la base de loisirs et non plus sur le site de l'ancien camping.
  - Du courrier adressé par M Néraud au Directeur du développement régional à la SNCF concernant la suppression totale des arrêts aux gares de Dordives et Ferrières-Fontenay, pendant la récente grève.
  - De l'attribution d'une subvention de 1 500€ par le Conseil Général pour l'organisation d'un pique nique dans le cadre de la manifestation « Caravane de Loire ».
  - De la nomination de M Néraud en qualité de Maire Honoraire.
- ✓ La séance est levée à 23 h 45.

Le Maire,  
Alain DOUCHET